**TARIFICATION CERTIFICATION DES ENTREPRISES DE CARROSSERIE REPARATION**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nombre de sites concernés | 1 | 2 | 3 | 4 et + |
| Tarif unitaire audit initial ou de suivi | 590 | 520 | 490 | Contacter IS Certification pour obtenir une offre commerciale spécifique |
| Contre visite éventuelle | 350 | / | / |

Tous nos tarifs s’entendent en Euros hors taxes et incluent les frais de déplacement et d’établissement de l’attestation ou du certificat.

**COMMANDE DE PRESTATION DE CERTIFICATION**

**Partie à compléter par le carrossier réparateur**

Le paiement s’effectue à la commande de la prestation (avant intervention), par chèque ou virement bancaire.

Nos coordonnées bancaires : IBAN : FR 76 1470 7034 0032 7211 5517 716

**Engagement du Responsable de(s) l’établissement(s) de carrosserie réparation :**

En signant la présente commande, j’engage ma société, pour les sites définis ci-dessus, à respecter le règlement de certification PE CERTIF 100 (notamment les engagements prévus au § Contractualisation), les CGV d’IS Certification pour les Activités de soudage des entreprises de carrosserie réparation automobile disponibles en ligne.

Le présent document tient lieu de contrat de certification.

Nom, Prénom, Fonction :

N° de commande client :

Date :

Signature et cachet :

**À renvoyer à IS certification :** **isc.carrossiers@isgroupe.com**

**ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR IS CERTIFICATION**

Date :

Nom, Prénom :

Affaire ouverte N° :

La prestation objet de la présente offre n’est pas réalisée sous accréditation NF EN ISO 17065 :2012 car le programme de certification est une combinaison d’exigences partielles tirées des référentiels ISO3834-4, ISO 14554-2, NF X50-845 & PECERTIF 100.

Les certificats ne sont donc pas rendus sous accréditation et ne sont par conséquent ni présumés conformes au référentiel d’accréditation ni couverts par les accords de reconnaissance internationaux.

La contractualisation d’un marché suivant la présente offre a valeur d’autorisation à rendre les rapports d’audit hors accréditation.